

DELIBERATION N°30

<p style="text-align: center;">Aire de jeux du quartier des Bruyères Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 34
Nombre de votants : 27*

LE 7 AVRIL DEUX MILLE ONZE

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 30 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n°5), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel (jusqu'à la question n°7), Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane (de la question n°1 à n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne à M. PAJOT Mickaël, M. VERGER Daniel à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire à M. Thierry LEVASSEUR, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. BREBION Bernard, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

Mme Patricia FARGE, Adjointe au Maire, expose que le renforcement du dispositif d'aires de jeux du quartier des Bruyères a fait l'objet d'un large consensus parmi les habitants de ce quartier, lors des réunions de démocratie participative qui ont concerné ce secteur de la commune.

Pour répondre à cette forte attente de la population du quartier, la Ville de Dieppe a étudié un projet d'aménagement d'aires de jeux pour enfants intégrant :

- de nouvelles structures de jeux
- les sols souples réglementaires
- des bancs et des corbeilles de propreté
- des clôtures de protection en périphérie

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 70 000 € HT, soit 83 720 € TTC.

Le montant de la subvention escomptée s'élève à 35 000 €

Vu l'avis de la commission n° 1 en date du 28 mars 2011 et de la commission n° 6 en date du 29 mars 2011 ;

Il est proposé au Conseil Municipal

- d'approuver les travaux décrits ci-dessus,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter cette subvention au titre de la réserve parlementaire, et à signer tous les documents afférents à cette subvention,

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions ci-dessus, par :**

☞ **27 voix « pour » (Groupe des Elus Communistes et Républicains, groupe des élus Verts, groupe Dieppe Ensemble, Groupe Centriste, M. Jean-Claude CHAUVIERE - Conseiller indépendant),**

☞ **12 « abstentions » (groupe Dieppe-A-venir).**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--